



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes données par le soussigné, Donald Brideau directeur général greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 10 novembre 2025 le règlement suivant :

- Règlement 2025-11 autorisant le paiement des droits de mutation par versements

Ce règlement est entré en vigueur le 11 novembre 2025.

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce douzième jour du mois de novembre deux-mille vingt-cinq (12 novembre 2025).

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis ci-haut mentionné sur le site internet de la municipalité (section avis) et au bureau municipal, le 12 novembre 2025

Donné à Champlain ce douzième jour du mois de novembre deux-mille vingt-cinq (12 novembre 2025).

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier

